CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E2321** **VALABLE JUSQU'AU** **11/11/2027**

ÉDITÉ LE 12/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1988

Raison sociale : BSR

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 27/06/2005
Capital : 77 000

15 ALLEE DES CERISIERS
ZA DES PAYOTS
26140 ANDANCETTE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 96B38 348109687
Siret : 348 109 687 00049
Code NACE : 4333Z
Numéro caisse de congés payés : 18822
Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-150219

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-150219

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 04 75 31 00 84 **Fax :**
Portable : 06 00 00 00 00
Responsabilité légale :
CHRYSIRIDIA (931 299 689) / BALLY CÉLINE PRÉSIDENT

Site Internet :
E-mail : accueil@bsrv-groupe.fr

Effectif moyen : 23 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 210 582 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3813	Parois en bardages complexes (Technicité supérieure)	12	21/05/2025
6312	Carrelages - revêtements - mosaïques (Technicité confirmée)	9	03/06/2025
6342	Marbrerie (Technicité confirmée)		04/05/2023
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée)	2	06/10/2026
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/10/2026 16:44

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E2321** **VALABLE JUSQU'AU** **11/11/2027**

ÉDITÉ LE **12/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1988
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 27/06/2005
Capital : 77 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 96B38 348109687

Siret : **348 109 687 00049**
Code NACE : 4333Z
Numéro caisse de congés payés : 18822
Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-150219
Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-150219
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **BSR**

15 ALLEE DES CERISIERS
ZA DES PAYOTS
26140 ANDANCETTE

Téléphone : 04 75 31 00 84 **Fax :**
Portable : 06 00 00 00 00

Site Internet :
E-mail : accueil@bsrv-groupe.fr

Responsabilité légale :
CHRYSIRIDIA (931 299 689) / BALLY CÉLINE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 23 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3813	Parois en bardages complexes (Technicité supérieure) Mention RGE	21/05/2025
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	06/10/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	05/12/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/10/2026 16:44

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.